

Pourquoi les jeunes filles ne vont-elles pas à l'école ?

Le Cas Possihoun

Par Ouboulè Abalo

On les voit partout, aux abords des grandes routes ou sur les places publiques, plateaux ou cuvettes de produits sur la tête, proposant des « marchandises » aux passants. Les petites filles sont devenues un maillon essentiel d'un commerce informel, mais « formalisé » dans l'esprit des gens, du fait de l'habitude. Quand j'entrepris ce jour-là d'aller à la rencontre de la petite Possihoun, c'était moins pour lui acheter ses sachets « d'eau glacée » qu'elle transportait dans une grande glacière, que pour échanger quelques mots avec elle. C'est que je fus très vite attiré par le contraste qui se dégagait entre son âge (peut-être 9 ans) et le fardeau qu'elle avait sur la tête. Son récit, dont je livre ici un extrait, est assez révélateur du sort cruel qui est réservé aux jeunes filles de brousse, dans les villes béninoises.

« C'est ma mère qui m'a placée chez ma "patronne", la dame pour qui je travaille. Je suis venue ici il y a environ deux mois. Mon père a refusé de m'envoyer à l'école. Il a dit qu'il n'a pas d'argent. Alors, j'aidais ma mère, tout comme mes sœurs, dans ses travaux. Un jour, ma mère m'a dit que je devais suivre ma "patronne" en ville, pour travailler pour elle et gagner de l'argent pour la famille. C'est comme cela que je me suis retrouvée ici. Ma "patronne" vend "les divers"¹. Mais depuis mon arrivée, elle a commencé par vendre de l'eau glacée qu'elle met en sachets chargés dans la glacière que je transporte. Ma journée commence très tôt le matin, quand le muezzin annonce l'heure de la prière du matin. Je fais la vaisselle, je balaie la cour de la maison et je décharge le congélateur en triant les sachets d'eau bien glacés. Ma "patronne" me les charge ensuite dans la glacière. Pendant ce temps, une autre fille, plus grande, venue d'un village non loin du mien et également placée chez la même dame, s'occupe des enfants, car ils doivent prendre leur douche et manger avant d'aller à l'école. En général, je charge la glacière 3 fois par jour. A chaque fois, quand elle est vide, je dois revenir à la maison pour la remplir de petits sachets d'eau fraîche. Ma "patronne" me donne 100 f cfa par jour pour acheter à manger le matin et dans la journée. Le soir, je mange à la maison.

J'ai envie de repartir chez mes parents. La vie que je mène ici est difficile. On me frappe tous les jours. L'autre soir, quand je suis rentrée après avoir vendu tous mes sachets d'eau fraîche, la dame m'a battue parce qu'en faisant le décompte, elle avait remarqué qu'il manquait 50 f cfa dans la somme d'argent que ma vente de la journée avait rapportée. Quand il m'arrive de faire tomber une assiette ou de ne pas me

¹ Expression qui désigne un ensemble d'articles vendus en détail sur les étales, comme par exemple des allumettes, des cigarettes, des piles, du sel emballé en sachet, des ustensiles de cuisine, etc.

réveiller vite, la dame me traite de fainéante, de villageoise. Moi, j'ai envie de pleurer, mais quand je pleure, on me frappe en me disant "Montre-moi comment tu sais bien pleurer". Ma mère m'a dit que je devais travailler pour rapporter de l'argent à la famille. Depuis que je suis là, on ne m'a rien payé pour mon travail. Il paraît que l'argent est versé à ma mère. L'autre fille qui travaille pour la dame m'a dit qu'elle gagne 6 000 f cfa par mois. Moi, j'ignore encore combien je suis payée. Peut-être la moitié, car je suis plus jeune. J'ai envie d'aller à l'école, comme les enfants de la "patronne". Mais c'est impossible, car mes parents me renverraient si je retourne au village... »

C'est le lot quotidien de beaucoup de petites filles béninoises. Elles sont connues sous l'appellation de *Vidomègon*, expression en langue locale fon qui signifie littéralement "Enfant placé chez autrui", autrement dit, un enfant placé. Le "placement des jeunes filles" est devenu ces dernières années une affaire de gros sous. Inspiré par la tradition selon laquelle des frères ou des cousins pouvaient échanger leurs enfants, il est devenu une forme d'esclavage moderne. Sous sa forme originale, le placement d'enfants a permis à de nombreux jeunes de quitter leurs géniteurs pour vivre quelques années avec des oncles, des tantes ou des amis de leurs parents. Sans le moindre problème. C'était l'expression de la solidité des liens familiaux ou amicaux. Sous sa forme actuelle, il a perdu une grande partie de ses attributs ; il est devenu un commerce rentable, rentable pour les fêrus de la filière. Profitant de l'ignorance des populations rurales, des personnes mal intentionnées, habitant la ville, s'érigent en « placeurs d'enfants », pour offrir à une clientèle de plus en plus variée, les services d'une main-d'œuvre presque gratuite, livrée aux mauvais traitements, au viol et à la prostitution. Les filles sont arrachées de force à leurs parents, moyennant le versement d'une somme d'argent. On miroite aux parents, les bienfaits de l'opération : « La petite sera gâtée ; elle n'aura pas grand-chose à faire à la maison ». En fait, c'est un vrai mirage, une véritable descente aux enfers.

La vie d'une *Vidomègon* ou d'un enfant placé, n'est pas de tout repos. Elle doit se lever très tôt le matin, faire le ménage, préparer les enfants, souvent du même âge qu'elle, de sa « patronne » pour l'école, apprêter le petit déjeuner de la famille, bref s'occuper de tous les travaux de maisonnée. Dans la journée, quand elle est placée chez des "fonctionnaires", elle se retrouve souvent seule : le maître de la maison et son épouse sont allés travailler et ne rentrent que le soir ; les enfants sont à l'école. Le soir, il lui revient d'aider à la cuisine, de faire la vaisselle. Elle n'a le droit au sommeil que lorsque tout le monde est couché. Le plus souvent, elle n'a pas de lit pour dormir ; de nombreuses filles placées passent la nuit dans le couloir et n'ont droit qu'à deux repas par jour.

On pourrait penser qu'en contrepartie du travail fourni, ces filles reçoivent une rémunération conséquente. Il n'en est rien. Une enquête menée dans les grandes villes du Bénin a révélé que ces filles gagnent entre 5 000 et 10 000² francs cfa le mois. D'ailleurs, ce « salaire » n'est pas toujours payé. Celles qui gagnent plus de 10 000 francs font office de domestiques dans les familles huppées, mais elles ne sont pas à l'abri des sévices corporels. Il suffit de briser un verre ou d'omettre d'accomplir la moindre petite tâche pour qu'elles soient passées à tabac. En 2004, la chaîne de télévision étatique a montré le cas d'une fillette de 8 ans à qui une femme avait fait des échancrures dans le corps à l'aide d'une lame. Comme si cela ne suffisait pas, la dame lui avait « passé » du piment moulu dans chaque entaille pour lui faire ressentir la douleur.

Pour enrayer le phénomène, l'Etat béninois multiplie des initiatives tendant à décourager ceux qui en tirent profit. La gendarmerie, les autorités administratives et coutumières, les chefs rituels, la police et les associations sont mis à contribution pour sensibiliser et dénoncer les « démarcheurs » et même les parents qui livrent leurs enfants à cet esclavage des temps nouveaux. Ces efforts ont permis d'inverser un tant soit peu la tendance. Mais la filière du placement d'enfants continue de s'organiser dans la clandestinité. Usant de toutes sortes d'astuces, les intermédiaires et les demandeurs parviennent toujours à contourner les systèmes de contrôle mis en place.

Aussi longtemps qu'une frange importante de la population sera analphabète, que la problématique de la scolarisation des filles ne sera pas traitée dans sa globalité, le placement d'enfants continuera d'enrichir une caste d'affairistes invétérés et de faire de nombreuses filles issues de familles rurales, les victimes vivantes d'un esclavage des temps modernes.

² Environ 8 et 15 €